

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

02/05/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2016-48

1. Intitulé du projet

Équipement de l'ancien moulin de LA PRADELLE pour reconversion en micro-centrale, commune de LANOBRE (15).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom MALGUY

Prénom Pierre

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Forces Hydrauliques de la TIALLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MALGUY Pierre

RCS / SIRET

31069060700018

Forme juridique

Société par Actions simplifiée (SAS)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°25 : installations vouées à la production d'énergie hydroélectrique	La PMB (Puissance Maximale Brute) sera de environ 243 kW soit < 500 kW

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la réhabilitation de l'ancien moulin de LA PRADELLE à LANOBRE (15) pour établir une micro-centrale hydroélectrique.

4.2 Objectifs du projet

Rénovation du site d'un ancien moulin sur la TIALLE avec mise en place d'une micro-centrale en vue de la production d'énergie électrique d'origine renouvelable. A noter que le droit d'eau est fondé en titre. L'exploitant envisage une augmentation de puissance en plus de l'usage du contingent fondé en titre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux seront réalisés sur une durée de an.

Priorité sera donnée aux entreprises locales si ce n'est pas l'exploitant lui-même (Pierre MALGUY) qui se chargera des travaux.

Les accès se feront par ceux déjà existant : l'accès à la prise d'eau existe, de même que celui à la centrale où 50 m resteront à faire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La gestion et la maintenance de la micro-centrale seront assurées par l'exploitant qui possède par ailleurs une longue expérience dans l'exploitation d'une autre micro-centrale sur la TIALLE à LANOBRE située en aval proche du projet en objet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de demande d'autorisation au titre du R.214-6 du Code de l'Environnement.

Prise en compte du réseau Natura 2000 au titre des articles L.414-4 à L.414-7 et R.414-19 à R.414-24 du CE.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Opportunité d'un document d'incidence pour le projet de mise en marche d'une microcentrale de moins de 500 kW.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur et hauteur du barrage :	8 m environ et 0,75 m
Canal d'amenée (existant à remettre en état) :	Largeur 1,5 m ; profondeur 1 m et longueur de 315 m environ
Canal de fuite :	Longueur de 30 m environ
Hauteur de chute brute = 651,45 + 0,75 (H barrage) - 635,69 = 16,51 m (les cotes ont été relevées par un géomètre)	
Débit maximum dérivé :	1 500 litres / seconde

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit LA PRADELLE
15 270 LANOBRE

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 33 ' 28 " 3

Lat. 45 ° 27 ' 32 " 6

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Uniquement sur la commune de LANOBRE.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement les sols sont en friche, des broussailles sont omniprésentes.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de LANOBRE possède un POS (Plan d'occupation des sols) consultable en mairie. Depuis le 31/12/2015 dans le cadre de la Loi ALUR le POS doit être révisé en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de LANOBRE est située en partie dans la ZNIEFF de type II "ARTENSE" et le projet est inclus dans la zone. La ZNIEFF de type I " Forêt de Gravières et bord de Tarentaine" est située à proximité et ne concerne pas les futurs ouvrages. C'est également le cas de la ZNIEFF de type I du "Lac de Grancher" et de la ZNIEFF de type II "Gorges de la Dordogne et affluents".
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de LANOBRE est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de LANOBRE ne fait pas l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prescrit ou approuvé. La commune est toutefois concernée par plusieurs aléas pour les risques naturels et technologiques : l'aléa feux de forêt, transport de matières dangereuses, rupture de barrage (Bort-Les-Orgues), mouvement de terrain, séisme (aléa très faible à faible), radon, risque industriel.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LANOBRE ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux. Dans le Cantal seulement l'extrême sud-ouest du Département est dans ce cas.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas sur le périmètre d'un site inscrit ou classé mais on peut signaler la présence du site inscrit n°115 du château de Val parc et chapelle au bord du lac de Bort-Les-Orgues.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve à proximité de plusieurs sites Natura 2000 : - "ARTENSE" n°FR8301039 à environ 5 km pour le plus proche morceau. - "Lacs et rivières à Loutres" n°FR8301095 concernant la Dordogne à environ 4 km. - La ZPS des "Gorges de la Dordogne" n° FR7412001 à quelques km.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C'est l'objet du projet pour la production d'hydroélectricité. Le débit prélevé sera de 1 500 l/s et sera restitué dans la rivière TIALLE en totalité.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tout le terrassement ne sera pas réutilisé en totalité.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un soin tout particulier sera porté à la préservation de la biodiversité. Construction d'une passe à poissons et d'un dispositif de dévalaison piscicole à la prise d'eau (pour le volet biologique). Pour le volet sédimentaire une gestion adaptée sera proposée. D'autre part le TCC sera relativement court (environ 500 m) et il est renforcé dans sa moitié aval par un affluent de rive gauche. Le fonctionnement de la centrale se fera par ailleurs au fil de l'eau.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non le projet ne sera pas inclus dans les zones à sensibilités particulières, c'est à dire surtout les sites Natura 2000 et même si c'était le cas il n'aurait pas d'incidences sur les espèces d'intérêt communautaire concernées (Loutre et avifaune essentiellement) ni même sur les habitats.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification de l'occupation des sols des parcelles concernées (pas de changement de vocation).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les crues
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le niveau sonore sera faible.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'un niveau très faible.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux prélevées dans la TIALLE y retourneront sans avoir été modifiées par leur turbinage (absence de pollution).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les huiles et lubrifiants utilisés seront biodégradables.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'intégration paysagère des ouvrages fera l'objet d'une attention toute particulière de la part du maître d'ouvrage et exploitant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Non car il n'existe pas de projet connu dans la zone d'influence des aménagements.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments précédemment renseignés dans le présent formulaire, il apparaît que cette demande d'autorisation peut être dispensée d'une étude d'impact pour les raisons suivantes :

- Il s'agit simplement de la réfection d'un ouvrage déjà existant et de puissance maximale brute largement < 500 kW
- La longueur du tronçon court-circuité sera relativement courte et il est renforcé par un affluent dans sa moitié aval
- La centrale fonctionnera au fil de l'eau
- La continuité écologique sera prise en compte pour son volet piscicole par la construction d'une passe à poissons et par un dispositif de dévalaison si nécessaire, de même que pour le volet sédimentaire
- Le projet n'est pas situé au sein d'un zonage naturel, dont Natura 2000
- L'impact énergétique du projet est très positif car il permet d'éviter des émissions de CO2 tout en concourant à l'autosuffisance énergétique locale en zone rurale par la production d'énergie renouvelable
- L'impact socio-économique est intéressant également localement (fiscalité directe ou indirecte, travail aux entreprises locales, etc.).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **ROMAGNAT**

le. **02/05/2016**

Signature

